

DEMANDE DE DEROGATION

Espèce protégée

DOSSIER TECHNIQUE

Objet :

Dépose pour d'un nid de Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) construit sur un pylône d'une ligne électrique de 20 000V sur la commune d'IMLING (57400).

Préambule :

Historique :

Au printemps 2019, un couple de Cigognes blanches a construit un nid sur un pylône d'une ligne 20 000V alimentant plusieurs villages et une partie de la ville de Sarrebourg. De nombreux incidents ont eu lieu au cours de la saison de reproduction, avec de nombreuses coupures, privant un quartier de Sarrebourg d'électricité, et ceci malgré la pose de gaines isolantes sous le nid.

Plusieurs tiges avifaunes ont été posées au départ, mais sans résultat, le couple ayant réussi à construire son nid.

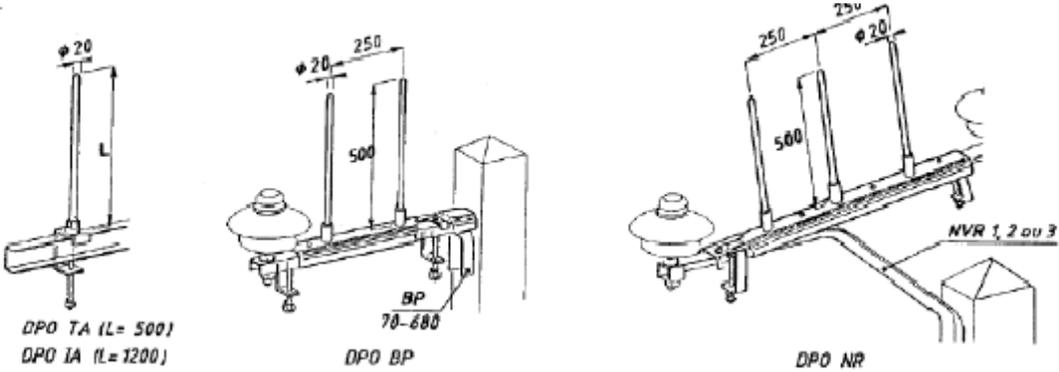
Il est donc envisagé de démonter le nid et de poser des protections plus efficaces, afin d'empêcher toutes nouvelles nidifications.



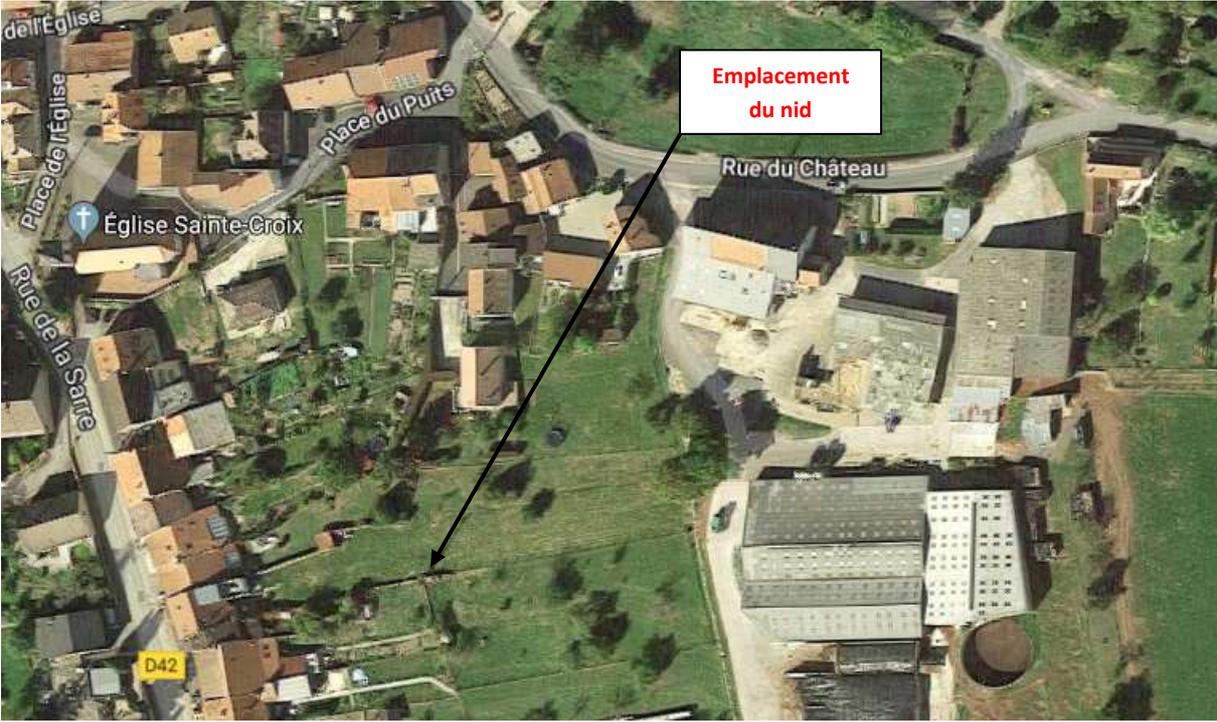
Projet :

Il est envisagé de déposer le nid et de mettre des tiges avifaunes différentes, afin d'empêcher la reconstruction du nid.

Modèles



Situation du nid :





Région Grand Est

Commune d'Himling

Canton de Sarrebourg

Mesure compensatoire :

Il n'est pas prévu de mettre une mesure compensatoire, pour deux raisons, premièrement la commune a déjà 20 nids principalement au cœur du village, et deuxièmement le pylône est situé sur une parcelle privée, dont l'accès est difficile et ne peut se faire qu'à pied. Aucun engin ne peut accéder à la parcelle.

SUIVI

Néanmoins, un suivi des nids sur la commune sera réalisé au cours de la saison de reproduction 2020. Celui-ci se fera par Monsieur Gérard Jouaville de la LPO Grand Est, mandaté par ENEDIS.

Conclusion :

L'intervention ayant lieu en dehors de la période de reproduction, il n'y aura aucun impact sur la population de Cigognes blanches.

Personne en charge du dossier :

Monsieur Eric FABER - ENEDIS

Dieuze le 19 décembre 2019

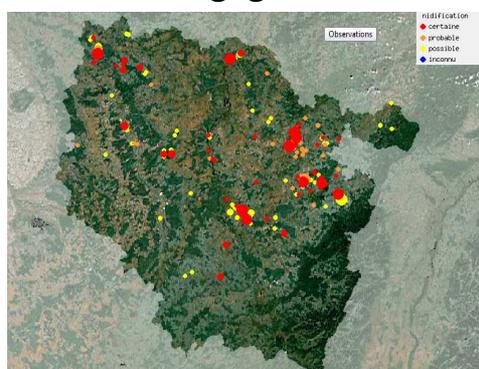
ANNEXE

(éléments produits par Gérard JOUAVILLE, LPO Grand Est)

Contexte écologique :

Le département de la Moselle accueille de nombreux couples de Cigognes blanches, en particulier sur ce secteur, la commune d'Imling accueillant à elle seule une vingtaine de nids, dont plusieurs sur des pylônes alimentant les habitations. Le nombre de couples nicheurs est évalué dans le département à environ 450.

Carte de la nidification de la Cigogne blanche en Lorraine en 2016



Le milieu avoisinant est favorable en terme de ressources alimentaires, avec de nombreuses prairies et des milieux humides. Les nidifications sur la commune sont sur pylônes électriques, toitures, et plateformes.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Statut :

Directive oiseaux : I

Protection nationale : oui

Hivernant : oui

Nicheur : oui

Liste rouge UIC mondiale : Préoccupation mineure LC)

Liste rouge UIC européenne : Préoccupation mineure LC)

Liste rouge française : Préoccupation mineure LC)

Répartition géographique

La Cigogne blanche a longtemps niché quasi exclusivement dans l'Est de la France, notamment en Alsace et en Moselle. Depuis 1978, des colonies sont apparues et se sont développées principalement sur la façade atlantique, de la Normandie à la Gironde. En 2008, elles se reproduisaient dans 35 départements situés dans le Nord, la Normandie, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, l'Alsace, la Lorraine, le Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et la Provence. En 2008, l'augmentation des effectifs entamée depuis plusieurs années se poursuit, mais avec un certain ralentissement. Globalement, l'aire de répartition semble en expansion avec quelques couples pionniers qui ont tenté de s'installer sur de nouveaux sites. Les départements du Centre-Ouest abritent la moitié de la population.

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

Population française : année 2009 = 1527 couples

Année 2010 = 1618 couples

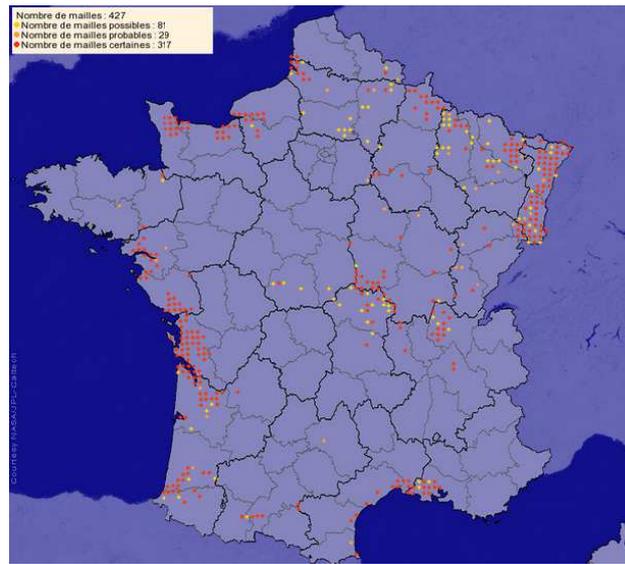
Tendance : +2%

Durant les années 1990, la Cigogne blanche était considérée comme vulnérable en Europe. Son statut s'est amélioré sensiblement depuis, l'espèce n'étant plus considérée comme menacée. En France, l'espèce classée nicheur rare affiche un effectif et une distribution en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970

MAYAU indiquait l'espèce nicheuse surtout en Alsace, en Moselle, plus rarement dans les Vosges et la Somme. La population alsacienne a subi un déclin rapide à partir de 1961 atteignant le minimum de 197. A cette période la France ne comptait plus qu'un total de 12 couples nicheurs. Depuis le début des années 1980, les marais de la Basse-Normandie et de la façade atlantique (de la Loire-Atlantique aux Pyrénées-Atlantiques) sont devenues des zones de nidification importantes pour l'espèce. La colonisation de ces régions illustre particulièrement bien la nouvelle dynamique de la Cigogne blanche en France. Ce changement de situation met en évidence un accroissement spectaculaire et continu des effectifs nicheurs, notamment au cours de la

dernière décennie du XXe siècle. Cette augmentation significative des effectifs nicheurs se caractérise par l'évolution simultanée de la « population originelle alsacienne » et d'une « population colonisatrice » située pour l'essentiel sur la façade atlantique et affichant une dynamique remarquable en raison d'un succès reproducteur conséquent.

Carte de la nidification de la Cigogne blanche en France (Atlas 2009 – 2012)



LPO Grand Est

Gérard Jouaville

Secrétaire

Coordinateur avifaune

LPO/ENEDIS/RTE/URM de Metz